

MAI à vélo



**UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.**

Expansivita

MAI
à vélo

EST UN COLLECTIF
DE 14 ORGANISATIONS :
MAIAVELO.FR/COLLECTIF

Partenaires



I. Mai à Vélo, qu'est-ce que c'est ?

"Mai à vélo" est une initiative nationale qui vise à encourager tout le monde à faire du vélo pendant le mois de mai, que ce soit pour se déplacer, faire du sport ou juste pour le plaisir. Des évènements sont organisés partout en France !

Membres du collectif Mai à Vélo



Partenaires



En savoir plus sur : <https://maiaVELO.fr/>

II. Le challenge kilomètre



Le challenge kilomètre Mai à vélo est proposé en collaboration avec l'application **Geovelo**.

Ce défi permet aux cyclistes – qu'ils soient débutants, réguliers ou occasionnels – de cumuler des kilomètres à vélo tout au long du mois de mai.

Chaque participant enregistre ses trajets à vélo via l'application **Geovelo**. Ces trajets sont comptabilisés pour un challenge collectif, où les kilomètres parcourus permettent de faire grimper le compteur de son équipe, de sa commune, de son entreprise ou de son établissement.

III. Comment participer ?

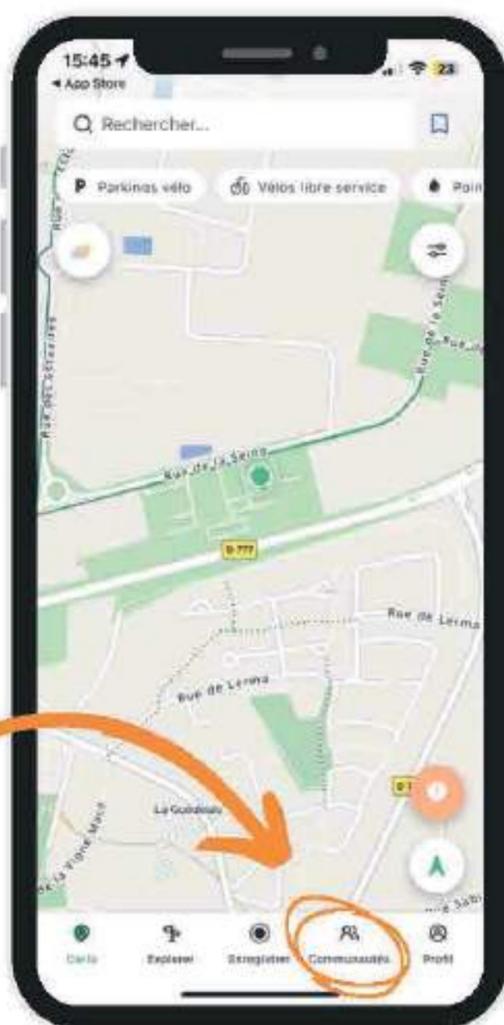
1. Une fois l'application téléchargée, **créez votre compte**.



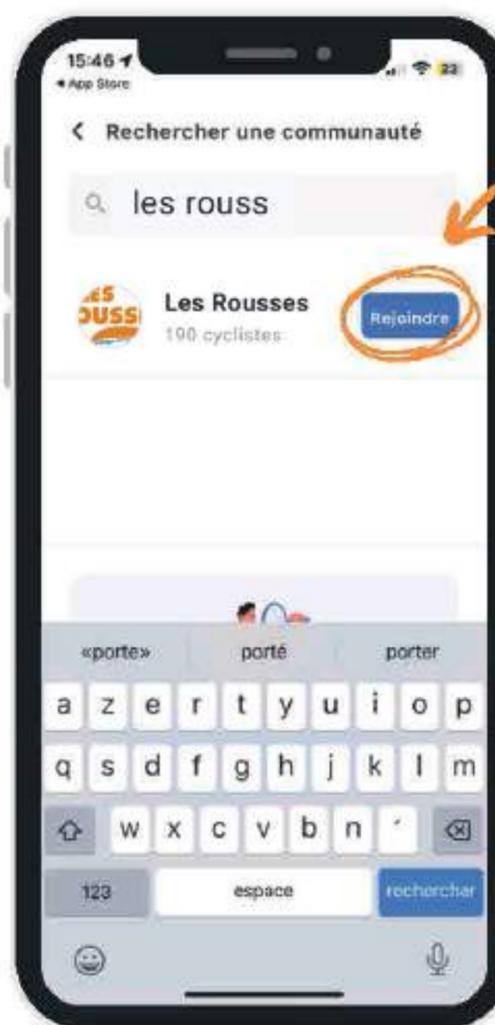
Je télécharge gratuitement
l'application "Geovelo"



2. Rejoindre la communauté du territoire : **Les Rousses**



Rendez-vous
dans l'onglet
"Communauté".



Tapez le nom de
la communauté
que vous
souhaitez
rejoindre dans la
barre de
recherche, puis
cliquez sur
"rejoindre".

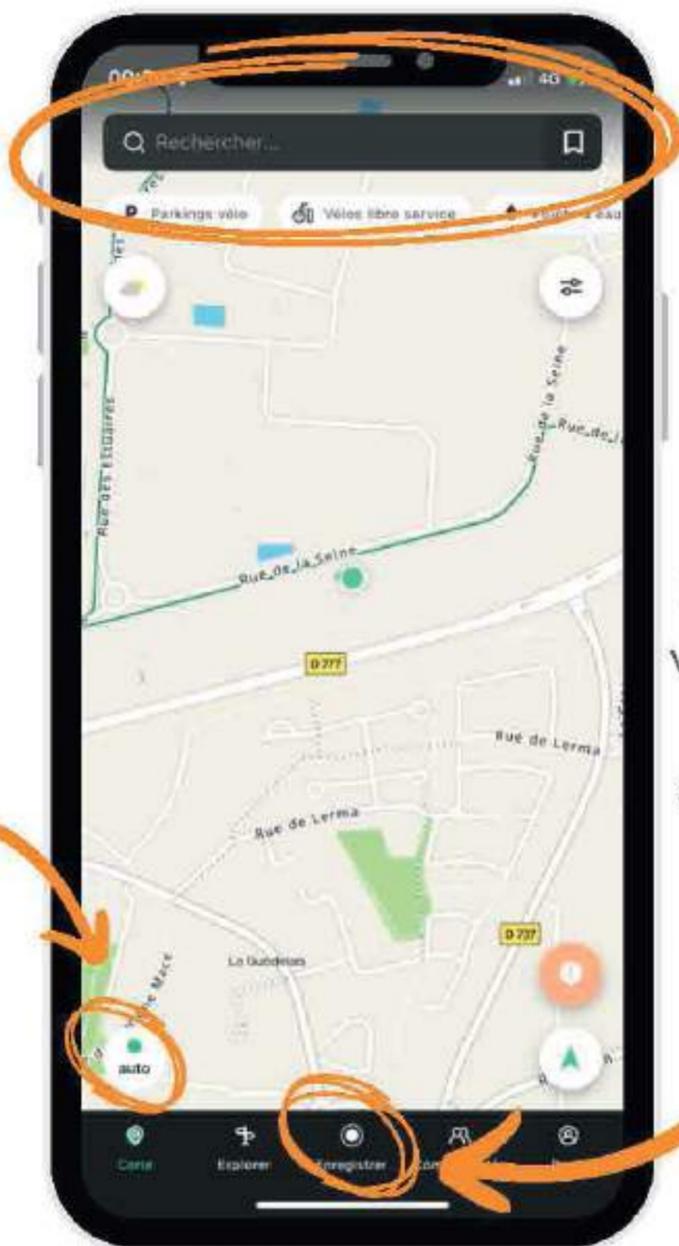
Vous pouvez rejoindre autant de communauté que vous souhaitez (employeur, communauté de communes, commune, association, etc.) ! Vous pouvez même en créer de nouvelles !

III. Comment participer ?

3. Enregistrer vos kilomètres :

Navigation : chercher un itinéraire via la barre de recherche, et laissez-vous guider par l'application !

Enregistrement automatique : avec cette fonctionnalité, vos trajets vélo sont enregistrés automatiquement dès que votre téléphone détecte que vous êtes à vélo (fonctionnalité accessible selon les téléphones).



Enregistrement manuel : vous connaissez déjà votre itinéraire, vous pouvez simplement déclencher et stopper manuellement l'enregistrement de votre trajet.

Mais aussi :

 **Import .gpx** : pour les trajets réalisés via d'autres applications (à faire sur le site [geovelo.app](https://www.geovelo.app)).

 **Garmin ou Wahoo** : connecter votre compte Garmin ou Wahoo à votre compte Geovelo.

III. Comment participer ?

INFOS UTILES!

Non-rétroactivité : une personne qui s'inscrit à une communauté ne verra ses kilomètres n'être comptabilisés qu'à partir de sa date d'inscription.

Limitation des imports .gpx : pour garantir un classement aussi fiable et à jour que possible, les trajets importés en .gpx doivent obligatoirement être importés en moins de 48h après leur date de réalisation, et doivent mesurer moins de 150 kilomètres.

Pas de rattrapage possible : Si vous avez oublié d'enregistrer un trajet, ou si l'enregistrement de celui-ci ne s'est pas déroulé correctement, il ne sera pas possible de rattraper ce trajet. Veillez donc à bien paramétrer votre téléphone !

4. Vous êtes fin prêts, il ne vous reste plus qu'à rouler et cumuler des kilomètres entre le 1er et le 31 mai !

À VOS GUIDONS!